

Editorial

Autor(en): **Vonesch, Gian-Willi**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **3 (1988)**

Heft 9: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le NIKE, déjà trois ans! Depuis janvier 1986 et jusqu'à la fin de ce mois le Fonds national suisse, dans le cadre du Programme national de recherche 16 (PNR 16) 'Méthodes de conservation des biens culturels', a osé tenter 'l'expérience NIKE'. Pendant trois ans, les collaborateurs du NIKE, encouragés par le Fonds national, soutenus par de nombreux amis et aides, ont pu mettre sur pied le 'Centre national d'information pour la conservation des biens culturels' et ainsi accumuler les premières expériences nécessaires à la réalisation d'une tâche aux multiples aspects ayant pour objectif la conservation des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers. L'énorme engagement de nombreuses personnes, le courage d'oser entreprendre quelque chose de nouveau et de vouloir le mener à bien et le soutien des instances supérieures ont porté leurs fruits. Après trois années d'existence, le NIKE, devenu juridiquement une association organisée et structurée, peut continuer son travail grâce à la reconnaissance par de nombreuses associations, organisations et sociétés et grâce au solide appui des pouvoirs publics. Cette confiance acquise au fil des ans accordée au NIKE exige quelque chose en contrepartie: 'l'Association de soutien au NIKE' et les collaborateurs du NIKE feront tous les efforts pour accomplir leur tâche avec engagement et la mener à bien avec toute l'énergie nécessaire afin d'être à la hauteur des espoirs et des attentes de ceux qui croient dans le NIKE.

Nous aimerions ici prendre le temps de remercier le Fonds national suisse et sa division IV, le groupe d'experts et la direction du programme PNR 16 ainsi que le directeur du projet NIKE. Nous remercions également le Département fédéral de l'intérieur ainsi que les nombreux cantons et villes qui permettent au NIKE de continuer à exister. Le NIKE, symbolisé par la Victoire de Samothrace, va donc poursuivre avec élan et engagement sa tâche au service des biens culturels et de leur conservation.

Avec les meilleures salutations de l'équipe du centre NIKE

Gian-Willi Vonesch
Directeur du centre NIKE